

Le 12 janvier 2018

## Notre Dame des Landes

### Christelle Morançais a rencontré le Premier Ministre pour lui rappeler qu'il n'y avait aucune autre alternative à l'aéroport de NDDL

« J'ai rappelé au Premier Ministre qu'il n'y a pas d'autre alternative au transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes.

Le Président de la République a finalement le choix entre faire cet aéroport ou ne rien faire.

Car je l'ai redit, il n'y a pas de Plan B. Toutes les études sérieuses le montrent, l'aéroport de Nantes Atlantique ne pourra pas être agrandi.

Le choix de Notre Dame des Landes c'est celui de l'avenir. La construction de cet aéroport est primordiale pour l'attractivité et le développement économique des Pays de la Loire.

Je lui ai aussi rappelé que cette décision est surtout une question de respect de l'Etat de droit. 179 décisions de justice sont toutes venues confirmer le projet. Un référendum local a largement confirmé que cet aéroport était nécessaire pour le territoire et ses habitants.

J'ai enfin redit très fermement au Premier Ministre que l'évacuation immédiate de la ZAD était aussi indispensable. Aujourd'hui, cette zone est squattée illégalement par des ultraviolents. Ce n'est plus tenable.

Finalement, si le Président de la République renonce sous la pression de quelques-uns, il ne sera plus possible de mener de grands projets d'avenir en France. Le Président devra alors expliquer aux Français le reniement de sa parole, le non-respect de la démocratie et de l'état de droit.

Le Premier Ministre nous a assuré que la décision n'était pas prise. Je crois encore en la parole de l'Etat et je me battrais jusqu'au bout pour la construction de cet aéroport. »

**Christelle Morançais**  
**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire**

**CONTACT PRESSE :**

nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16